

FLORENTIN

en **Bref**

Bonnes vacances



Info

MODIFICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE PUBLICITE DES ACTES.

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, complétée du décret n° 2021-1311 modifie les règles de publicité. De ce fait, à partir du 1^{er} Juillet 2022, l'affichage des comptes-rendus du Conseil Municipal à la Mairie est supprimé. Les actes réglementaires font désormais l'objet d'une publication sous forme électronique (art. L2131-1, III) sur le site internet de la commune. Ils restent consultables en Mairie sur demande, de manière permanente et gratuite.

La liste des délibérations examinées en séance est à afficher en mairie dans la semaine suivant la séance (article L. 2121-25). Le contenu des procès verbaux est arrêté à la séance suivante et publié sur internet dans la semaine qui suit.

Horaire Mairie

Lundi : 8h à 12h -14h à 18h

Mercredi : 14h à 17h30

Vendredi : 8h à 12h -14h à 18h

Coordonnées Mairie

7 place de la Mairie
81150 FLORENTIN
Tel : 05 63 55 42 06

mairie@florentin-tarn.email
<http://www.florentin-tarn.fr>

vos avis nous intéressent :
communication@florentin-tarn.email

Restez en contact

Abonnez vous à la newsletter sur :

<http://www.florentin-tarn.fr>

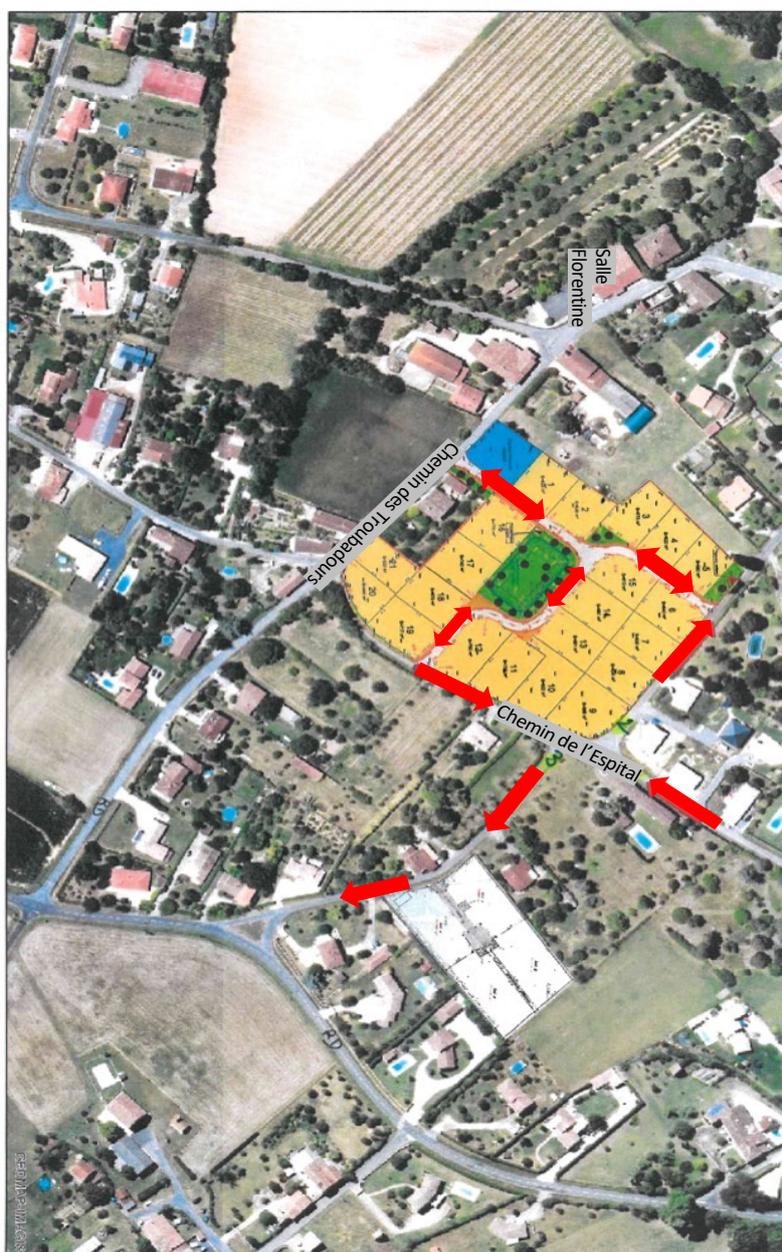
application

smartphone :



Afin d'améliorer la circulation et de sécuriser la zone résidentielle entre la D23, la D30 et la D123, le conseil municipal du 31 Mai dernier a validé la mise en place d'un nouveau sens de circulation. Cette modification, en phase de test, prendra effet à compter du 1^{er} septembre.

Vous trouverez ci-dessous les modifications envisagées.



CIRCULATION LOTISSEMENT ET ABORDS

Du nouveau à Florentin ...

MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Depuis le 23 mai dernier, la MAM a ouvert ses portes au 1 rue du Pastel à Florentin. Nathalie et Marie-Sophie y accueillent 6 enfants, âgés de de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elles sont heureuses de proposer ce service dans une maison moderne, dédiée aux enfants et dans un cadre calme et agréable. Vous les croiserez certainement sur les chemins de Florentin avec une poussette... Contact : Nathalie au 06 64 33 84 12, Marie-Sophie au 06 31 77 62 70.



LA CARAVANE A PIZZA



Vous l'avez certainement vue !!! Depuis le 10 juin dernier la caravane à pizza s'installe tous les vendredis à partir de 17h sur la place de la mairie. Vous y trouverez un large choix de pizzas. Vous pouvez également les commander au 0638844603 ou consulter la carte sur facebook.

TAXI CATHARE



Mme Pasotti propose divers services de transport sur notre commune. Elle répondra à vos demandes sur réservation pour : le transport en taxi traditionnel, l'accompagnement pour vos courses ou bien récupérer et livrer vos courses en mode « drive ». Elle est également agréée CPAM pour vos déplacements d'ordre médical. Les transports des tout petits sont assurés en toute sécurité avec les sièges adéquats. Pour satisfaire un nombre croissant de demandes, son mari possède un véhicule adapté au transport des personnes à mobilité réduite. Contact Taxi Cathare : Tél : 06.42.70.24.37 E-Mail : Taxicathare81@gmail.co

Aide pour l'UKRAINE

Depuis le 24 Février dernier, la France se mobilise pour soutenir les Ukrainiens et les florentinois ont fait preuve, encore une fois, de générosité. Des dons de produits d'hygiène, ou de vêtements ont été collectés par la municipalité et confiés à la Protection Civile pour leur acheminement.

Par l'intermédiaire de l'association « hirondelle » de Cadalen une collecte déposée en Mairie de Florentin a permis de récolter 300 euros. De plus la mairie a inscrit sur son budget 500 Euros de don qui seront attribués ultérieurement à une association venant en aide aux Ukrainiens. La générosité des florentinois passe également par l'accueil de familles ukrainiennes.

« En quelques semaines plus de 6 millions d'ukrainiens ont quitté leur pays et se sont dispersés dans toute l'Europe, notamment en Pologne. De nombreux réseaux se sont activés afin de leur trouver une destination. Tous les pays de l'Union Européenne leur ont accordé le statut de protection temporaire. Avec l'aide des communes et des associations humanitaires, les préfets ont organisé l'accueil d'urgence. C'est ainsi que quatre familles, surtout des femmes et leurs enfants, sont arrivées à Florentin. En effet, sauf exception, les hommes de 18 à 65 ans ne peuvent quitter l'Ukraine.

Pour les familles accueillantes, c'est une expérience très riche de relations humaines parfois complexes. Elles n'avaient pas tout à fait imaginé la nature de leur engagement. Il a fallu d'abord sécuriser, apaiser, permettre de « se poser ». Puis rapidement les accompagner dans toutes les démarches : scolarisation des enfants, rendez-vous médicaux, recherche d'emploi et préparer l'avenir. Heureusement un réseau d'entre-aide s'est constitué sur le village. De nombreux florentinois ont proposé des dons (vêtements, produits de première nécessité, objets du quotidien, dons financiers...) et des services : prêt de véhicule, covoiturage. Cette belle aventure devenue collective a resserré des liens dans le village et redonné le sourire à quelques familles bien involontairement plongées dans l'horreur de la guerre. »

Témoignage de J-Marie NEGRE

Eclairage public :

Nos sommes rentrés dans une ère où la surconsommation et le gaspillage énergétique sont chassés que ce soit par souci économique ou écologique. Notre collectivité ne déroge pas à ces économies. Il a donc été décidé, que l'éclairage public serait éteint à compter de 0h pour les horaires d'été et de 0h à 6h pour les horaires d'hiver. Si notre système le permet cette réduction de l'éclairage public sera effective dès le mois de juillet. A l'avenir, d'autres mesures seront mises en place comme le remplacement des anciennes ampoules par des leds.

PLUI

Dans le cadre de la mise en place du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet organise une concertation auprès des citoyens.

Les documents sont consultables sur le site de l'agglomération : <https://www.gaillac-graulhet.fr/>, et en mairie de Florentin.

Newsletter de la mairie :

Je souhaite m'inscrire à la newsletter de la mairie :

Inscription à la newsletter de la Mairie via le site internet : <http://www.florentin-tarn.fr/>

Sur la page d'accueil, Inscrire son adresse mail dans l'encart réservé à cet effet.



Une fenêtre apparaît : «inscription à la newsletter» demande de valider le captcha, un rébus est à résoudre.

Inscription enregistrée, vous allez recevoir un mail de validation

Bienvenue sur le site de la commune de Florentin

Un mail vous demande de valider votre inscription pour qu'elle soit effective. Si vous ne validez pas ce mail votre inscription ne peut pas se faire.

Je me suis inscrit à la newsletter mais je ne la reçois pas ou bien je la reçois dans les spam ?

Je modifie les paramètres de ma boîte mail en ajoutant l'adresse expéditrice de la newsletter (noreply@e-monsite.com) dans les contacts de ma messagerie et, si la fonctionnalité existe, dans la liste des expéditeurs/domaines approuvés/autorisés.

Attention, depuis quelques mois les abonnées Free ont des difficultés à recevoir la newsletter malgré le paramétrage de la boîte mail. Vous devez contacter le SAV free.